

PÈLERINAGE DE LA SOCIÉTÉ DES AMIS DE BLAISE PASCAL,

28 SEPTEMBRE 2024

I. AU FAUBOURG SAINT-JACQUES :

A. A L'ABBAYE DE PORT-ROYAL

L'enclos fut acquis en 1625 par la mère Angélique, abbesse de Port-Royal des Champs, que la communauté devait bientôt quitter pour s'établir ici, le temps que les Messieurs assainissent ce vallon de Chevreuse. Comme elle avait grossi entretemps, elle se partagea entre Paris et le site primitif à partir de 1647.

1. L'entrée de Jacqueline en religion

4 janvier 1652 : Jacqueline quittant la rue Beaubourg où Blaise et elle s'étaient établis après la mort de leur père à la Couture du Temple (3^e arrondissement, actuelle rue de Saintonge), entre à Port-Royal de Paris.

Blaise en est manifestement malheureux. Jacqueline avait pourtant depuis longtemps averti les siens de sa résolution, dont elle avait consenti à différer l'effet jusqu'à la mort de son père. Blaise lui-même avait approuvé le dessein de sa sœur. Il s'était flatté que la fraternité du sang pouvait être une figure transparente de la fraternité selon la grâce. Jacqueline partageait ses sentiments, que l'un et l'autre exposèrent à leur sœur Gilberte dans une lettre du 1^{er} avril 1648 :

Nous te prions [...] de reconnaître souvent la conduite dont Dieu s'est servi en cette rencontre, où il ne nous a pas seulement faits frères les uns des autres, mais encore enfants d'un même père ; car tu sais que mon père nous a tous prévenus et comme conçus dans ce dessein. C'est en quoi nous devons admirer que Dieu nous ait donné et la figure et la réalité de cette alliance ; car, comme nous avons dit souvent entre nous les choses corporelles ne sont qu'une image des spirituelles, et Dieu a représenté les choses invisibles dans les visibles. [...]

De sorte que nous devons nous considérer comme des criminels dans une prison toute remplie des images de leur libérateur et des instructions nécessaires pour sortir de la servitude ; mais il faut avouer qu'on ne peut apercevoir ces saints caractères sans une lumière surnaturelle ; car comme toutes choses parlent de Dieu à ceux qui le connaissent, et qu'elles le découvrent à tous ceux qui l'aiment, ces mêmes choses le cachent à tous ceux qui ne le connaissent pas. (O.C., Mesnard, t. II, p. 581-582)

Ces vérités jettent un jour cru sur la tristesse dont Pascal fut saisi quand Jacqueline voulut répondre à sa filiation baptismale par la vie cachée en Jésus-Christ à Port-Royal. « Figure porte présence et absence, plaisir et déplaisir », écrira-t-il plus tard (S 296). Le déplaisir ce jour là fut dominant, faute de cette « lumière surnaturelle ».

Il devait dominer longtemps, si l'on en juge d'après le ton d'autorité et d'empire dont Jacqueline croit bon d'user à l'égard de Blaise, dans la lettre datée de « Port-Royal du Saint-Sacrement, ce 7/9 mai 1652 », où elle l'avertit de sa prochaine prise d'habit, le 26 mai, où elle recevra le nom de Jacqueline de Sainte-Euphémie :

Contentez-vous que c'est pour votre considération que je ne suis pas céans il y a plus de six mois, et que j'aurais déjà l'habit sans vous ; car nos mères ont reçu le noviciat de quatre années que j'ai fait dans le monde pour toute épreuve, et la volonté que j'ai de bien faire en me laissant conduire avec simplicité pour toute perfection ; si bien que la seule peur que j'ai eue de fâcher ceux que j'aime a différé jusques ici mon bonheur. Il n'est pas raisonnable que je préfère plus longtemps les autres à moi, et il est juste qu'ils se fassent un peu de violence pour me payer de celle que je me suis faite depuis quatre ans. J'attends ce témoignage d'amitié de toi principalement, et te prie pour mes fiançailles qui se feront, Dieu aidant, le jour de la Sainte-Trinité. Je prie Dieu qu'il nous envoie son Saint-Esprit pour nous y disposer. N'est-ce pas une chose étrange que vous vous feriez un grand scrupule, et que tout le monde

vous voudrait mal, si pour quelque intérêt que ce fût vous vouliez m'empêcher d'épouser un prince, encore que je dusse le suivre dans un lieu fort éloigné de vous ?

[...] Ce n'est que par forme que je t'ai prié de te trouver à la cérémonie ; car je ne crois pas que tu aies la pensée d'y manquer. Vous êtes assuré que je vous renonce si vous le faites. (O.C., Mesnard, t. II, p. 915-916).

Blaise y fut, et il revint loger rue Beaubourg, comme en un lieu fort éloigné de Port-Royal et de Jacqueline. Bien que les Roannez ne fussent plus ses voisins immédiats comme au temps où la famille Pascal demeurait rue Brisemiche, leur hôtel n'était qu'à 6 minutes à pied de son domicile. La société du duc de Roannez l'encouragea sans doute dans ses recherches de science, ainsi que dans la connaissance des hommes, au cours de sa période mondaine.

Il était visible que la science de l'homme, hors celle de Dieu, ne le consolait pas entièrement. Sœur Jacqueline de Sainte-Euphémie pouvait figurer dans son esprit la connaissance de Dieu. Elle fit profession le 5 juin 1653. Les exigences qu'elle fixait, en faveur du monastère, pour l'échéance de ses biens, avaient été l'occasion, fin mai, d'« entrevues orageuses » entre son frère et elle, selon Mesnard.

Quelque 16 mois plus tard, le 1^{er} octobre 1654, Blaise s'établit au Faubourg Saint-Michel. Port-Royal, où était Jacqueline, devenait un peu moins éloigné de lui, et ce rapprochement devait être suivi quelque 2 mois plus tard de la visite de Jésus-Christ en la nuit du Mémorial.

Depuis cette 2^e conversion de Pascal, la 1^{ère} étant celle de Rouen, Gilberte note dans sa *Vie* : [61 ; in PASCAL, *L'œuvre*, Plazenet-Lyraud éd., p. 43] « qu'il faisait voir qu'il n'avait nulle attache pour ceux qu'il aimait ; car, s'il eût été capable d'en avoir, c'eût été sans doute pour ma sœur, parce qu'assurément c'était la personne du monde qu'il aimait le plus. »

« Attaché », ou « attachement » s'entend ici, on le voit, d'une affection qui fixe son terme à son objet sans s'ordonner à l'amour de Dieu. L'œuvre de la grâce se fit voir en Pascal, en ce qu'il aimait désormais sa sœur Jacqueline pour l'amour de Dieu.

Nous demandons au Seigneur la purification de nos affections, à l'exemple de ce qu'il produisit dans Pascal.

2. La guérison de Marguerite Périer

Le monastère de Port-Royal de Paris tient étroitement encore à la destinée de Pascal par le miracle qu'il a plu à Dieu d'accomplir ici sur Marguerite Périer, sa nièce et filleule, pensionnaire dans cette maison, et sur qui Pascal avait charge de veiller, ses parents demeurant à Clermont. Il répondit à cette confiance, en dépit de ce qu'on était au fort de la campagne des Provinciales, qui l'avait contraint à abandonner son domicile. Il avait ainsi averti ses parents de l'opération que Marguerite devait subir autour de son œil, priant son père de venir à Paris. Le miracle prévint cette opération qui promettait d'être terrible. Il eut lieu un vendredi 24 mars 1656, 3^e de carême, dix jours avant que ne commence le temps de la Passion, dont les fruits de salut furent ainsi figurés par le retour à la santé de cette fillette de 10 ans, suite à l'imposition d'une épine de la Sainte Couronne du Seigneur, offerte à la vénération de Port-Royal par la faveur d'un ami de la communauté.

Gilberte, dans sa *Vie*, marque la portée considérable que l'événement eut dans la vie de son frère, qui conçut de là le grand dessein dont les vestiges nous demeurent dans les *Pensées*.

Ce fut dans ce temps-là qu'il plut à Dieu de guérir ma fille d'une fistule lacrymale qui avait fait un si grand progrès dans trois ans et demi, que le pus sortait non seulement par l'œil, mais aussi par le nez et par la bouche. Et cette fistule était d'une si mauvaise qualité, que les plus habiles chirurgiens de Paris la jugeaient incurable. Cependant elle fut guérie en un moment par l'attouchement de la sainte épine ; et ce miracle fut si authentique, qu'il a été avoué de tout le monde, ayant été attesté par de très grands

médecins et par les plus habiles chirurgiens de France, et ayant été autorisé par un jugement solennel de l'Église.

Mon frère fut sensiblement touché de cette grâce, qu'il regardait comme faite à lui-même, puisque c'était sur une personne qui, outre sa proximité, était encore sa fille spirituelle dans le baptême ; et sa consolation fut extrême de voir que Dieu se manifestait si clairement dans un temps où la foi paraissait comme éteinte dans le cœur de la plupart du monde. La joie qu'il en eut fut si grande, qu'il en était pénétré ; de sorte qu'en ayant l'esprit tout occupé, Dieu lui inspira une infinité de pensées admirables sur les miracles, qui, lui donnant de nouvelles lumières sur la religion, lui redoublèrent l'amour et le respect qu'il avait toujours eus pour elle.

Et ce fut cette occasion qui fit paraître cet extrême désir qu'il avait de travailler à réfuter les principaux et les plus faux raisonnements des athées. Il les avait étudiés avec grand soin, et avait employé tout son esprit à chercher tous les moyens de les convaincre. C'est à quoi il s'était mis tout entier. La dernière année de son travail a été toute employée à recueillir diverses pensées sur ce sujet : mais Dieu, qui lui avait inspiré ce dessein et toutes ces pensées, n'a pas permis qu'il l'ait conduit à sa perfection, pour des raisons qui nous sont inconnues. [38-40 ; PASCAL, *L'œuvre*, p. 33-34]

Nous demandons à Dieu qu'à l'exemple de Pascal, nous ne nous résolvions pas au refroidissement de la foi qui s'observe dans notre siècle aussi ; nous lui demandons sa charité pour réchauffer notre propre cœur de sorte que nous publions nous-mêmes sa grandeur et sa bonté souveraines.

Nous n'entreprendrons pas nous-même de pénétrer le conseil de Dieu sur le grand dessein que Pascal avait conçu à sa gloire, suite au miracle dont il avait favorisé sa nièce. Nous nous contenterons de remarquer que sa providence prévint que ne fût achevée la *Somme de théologie*, autre monument du génie chrétien, Dieu ayant ébloui Thomas d'un trait de sa lumière. Peut-être le Seigneur a-t-il permis cela en figure de ce que, comme dit l'Apôtre, *Les prophéties prendront fin, les langues cesseront, la connaissance disparaîtra* (1 Co 13, 8), à la gloire de la charité qui fut le principe de ces grands ouvrages, à la confusion, aussi, de l'amour propre qui a sa part dans notre désir de parler et d'écrire, même quand il s'agit d'écrire et de parler de Dieu.

3. Port-Royal du Saint-Sacrement

Il est sans doute que ce miracle, produit sur sa nièce à Port-Royal, confirma Pascal dans son zèle pour cette maison persécutée pour qui Dieu se déclarait lui-même au moment où montaient les périls du côté du roi et de l'Église. Et cependant, même reconnu le 22 octobre 1656, le miracle ne désarma pas les ennemis dont les calomnies tenaient, dès lors, du blasphème. Port-Royal est accusé de ne pas croire à la présence réelle ; Port-Royal qui, en 1627, avait quitté l'obédience de Citeaux et la relative sécurité qu'elle assurait pour devenir un institut voué à l'adoration de ce mystère, sous la dépendance, qui lui sera fatale, de l'archevêque de Paris. L'adoration perpétuelle fut établie en 1647. L'institut prit alors le nom de Port-Royal du Saint-Sacrement et ses religieuses, le scapulaire blanc avec la croix rouge, en l'honneur du mystère de l'eucharistie. Dans la XVI^e provinciale, en date du 4 décembre 1656, Pascal frémît d'une sainte colère contre les jésuites à qui il s'adresse sur ce chapitre aussi :

Cruels et lâches persécuteurs, faut-il donc que les cloîtres les plus retirés ne soient pas des asiles contre vos calomnies ? Pendant que ces saintes Vierges adorent nuit et jour Jésus-Christ au Saint Sacrement, selon leur institution, vous ne cessez nuit et jour de publier, qu'elles ne croient pas qu'il soit ni dans l'Eucharistie, ni même à la droite de son Père ; et vous les retranchez publiquement de l'Église, pendant qu'elles prient dans le secret pour vous et pour toute l'Église. Vous calomniez celles qui n'ont point d'oreilles pour vous ouïr, ni de bouche pour vous répondre. Mais Jésus-Christ, en qui elles sont cachées pour ne paraître qu'un jour avec lui, vous écoute et répond pour elles. On l'entend aujourd'hui cette voix sainte et terrible, qui étonne la nature, et qui console l'Église. Et je crains, mes Pères, que ceux qui endurcissent leurs cœurs, et qui refusent avec opiniâtreté de l'ouïr quand il parle en Dieu, ne soient forcés de l'ouïr avec effroi quand il leur parlera en Juge. (*Ibid.*, p. 907)

En l'honneur de ce mystère dont Port-Royal était si pénétré, disons l'oraison du Saint-Sacrement, que l'on doit à Thomas d'Aquin :

Seigneur, dans cet admirable sacrement, vous nous avez laissé le mémorial de votre Passion ; donnez-nous de vénérer d'un si grand amour le mystère de votre Corps et de votre Sang, que nous puissions recueillir sans cesse le fruit de votre Rédemption ; vous qui vivez et régnez avec le Père dans l'unité du Saint-Esprit, Dieu, pour les siècles des siècles.

4. Port-Royal, Mlle de Roannez : Pascal et la liberté de la vie religieuse

Port-Royal de Paris tient enfin à Pascal, en ce qu'il fut le séjour où son amie Charlotte de Roannez, sœur du duc son ami, avait désiré d'être admise, depuis qu'en la Saint-Dominique 1656, elle était allée vénérer la Sainte Épine dans cette chapelle. Le voyage en Poitou qui suivit de peu, en compagnie de son frère, gouverneur de cette province, et de sa mère, fait figure d'une retraite où elle se fortifie dans son dessein à la faveur d'une correspondance spirituelle avec Pascal. Elle revient à Paris le 10 mars 1657. 4 mois plus tard, 1^{er} juillet 1657, déjouant la surveillance des siens, elle s'enfuit à Port-Royal de Paris, qui la reçoit sous le nom de Charlotte de la Passion. A l'instigation des jésuites, qui redoutaient le prestige que Port-Royal tirerait de compter parmi ses religieuses une fille de cette naissance, sa mère et sa sœur viennent l'enlever du monastère au milieu d'exempts, le 3 novembre 1657.

Port-Royal craignait avec raison que sa présence ne donnât prétexte à un renouvellement de la persécution.

Quo qu'il arrivât, écrit Mesnard (*Pascal et les Roannez*, t. I, p. 571), la Mère Angélique, d'accord avec Singlin, entendait souffrir en silence. Tel n'était pas l'avis de ceux qui, à Port-Royal, avaient le tempérament de lutteurs et notamment d'Antoine Le Maistre, d'accord avec le duc de Roannez et, affirmons-le sans hésiter, avec Pascal. Ceux-ci, semble-t-il, auraient voulu publier, ou du moins préparer, sur l'affaire de Mlle de Roannez, une sorte de *Provinciale* [ce dont témoigne une correspondance de la Mère Angélique].

Pour Pascal, Port-Royal n'est pas seulement l'asile de la vérité en sa tradition augustinienne : il est tout ensemble le lieu où les âmes ont liberté de se donner à Dieu. Il y a là un droit sacré que Pascal tacha de défendre contre les abus du pouvoir et des gens d'Église.

B. A SAINT-JACQUES-DU-HAUT-PAS

M. de Saint-Cyran, dont la doctrine a nourri Pascal et les siens, demeurait près de l'enclos des Chartreux, non loin de l'actuel lycée Montaigne, sur le territoire de cette paroisse qui n'avait été érigée qu'en 1633, dix ans avant sa mort. C'était la paroisse de Port-Royal, et la construction de son église est due d'abord aux largesses de la duchesse de Longueville, amie de cette maison. On y déposa ses entrailles, puis son cœur, à la fermeture de Port-Royal. Il repose dans le chœur de cette église, avec cette épitaphe :

Ci-git Jean du Verger de Hauranne, abbé de Saint-Cyran ; il joignit – ce qui est très rare – le savoir à la plus profonde humilité ; il eut l'amour et le zèle le plus ardent pour l'unité de l'Église, la tradition des Pères et l'antique vérité ; pour l'Église catholique, seul objet de son entier dévouement, il écrivit contre les hérétiques de notre temps ; profondément regretté de tout le clergé français et des gens de bien, il mourut le 11 octobre 1643, âgé de soixante-deux ans.

Dans cette église repose aussi Charles de Hillerin, qui fut curé de Saint-Merry de 1631 à 1643. C'est lui qui imprima à cette paroisse une réforme spirituelle inspirée de la doctrine de Port-Royal, et qui fut donc le pasteur des Roannez et des Pascal à l'arrivée de ceux-ci rue Brisemiche en 1635 et avant leur départ pour Rouen en 1640.

III. AU FAUBOURG SAINT-MICHEL

Nous voici devant le 54, rue Monsieur-le-Prince, dont le nom actuel conserve le souvenir de l'hôtel de Condé voisin, le chef de maison portant ce titre. Mais à l'époque où Pascal s'établit ici, à partir du 1^{er} octobre 1654, quittant la rive gauche et la rue Beaubourg pour se rapprocher sans doute de Jacqueline, prémisses d'un changement de vie, cette voie s'appelait rue des Francs-Bourgeois-St-Michel, ou des Fossés-Saint-Michel. C'était un quartier qui, à l'ouest de la porte Saint-Michel, commençait de s'élever sous l'emplacement de la muraille de Philippe-Auguste, qui avait été absorbée par les maisons aux numéros impairs. La parcelle était assez étroite, et allait jusqu'à l'enclos du séminaire Saint-Louis, jouxtant le jardin du Luxembourg (la rue de Médicis traverse cet enclos). Le lieu était donc plus calme que la rue Beaubourg, sauf qu'un jeu de paume, jouxtant la parcelle à l'ouest, devait apporter tout de même du bruit dans la journée. La maison comportait deux étages à l'époque. Elle a été exhaussée depuis.

A. LA NUIT DE FEU

Le Seigneur Jésus-Christ a daigné étendre le mystère de son agonie au jardin jusqu'en cette demeure, donnant à la vie chrétienne de Pascal ses traits les plus profonds et définitifs.

L'an de grâce 1654,

Lundi, 23 novembre, jour de saint Clément, pape et martyr, et autres au martyrologe. Veille de saint Chrysogone, martyr, et autres. Depuis environ dix heures et demie du soir jusqu'à environ minuit et demi. Feu.

« Dieu d'Abraham, Dieu d'Isaac, Dieu de Jacob, » Non des philosophes et des savants. Certitude, Certitude. Sentiment. Joie. Paix. Dieu de Jésus-Christ. Deum meum et Deum vestrum. « Ton Dieu sera mon Dieu » Oubli du monde et de Tout, hormis Dieu. Il ne se trouve que par les voies enseignées dans l'Évangile. Grandeur de l'âme humaine. « Père juste, le monde ne t'a point connu, mais je t'ai connu. » Joie, Joie, Joie, pleurs de joie. Je m'en suis séparé : De reliquerunt me fontem aquæ vivæ. « Mon Dieu, me quitterez-vous ? » Que je n'en sois pas séparé éternellement. « Cette est la vie éternelle, qu'ils te connaissent seul vrai Dieu et celui que tu as envoyé, Jésus-Christ. » Jésus-Christ. Jésus-Christ. Je m'en suis séparé, je l'ai fui, renoncé, crucifié. Que je n'en sois jamais séparé. Il ne se conserve que par les voies enseignées dans l'Évangile. Renonciation totale et douce. Soumission totale à Jésus-Christ et à mon directeur. Éternellement en joie pour un jour d'exercice sur la terre. Non obliiscar sermones tuos, Amen.

B. LA CHARITÉ DE PASCAL

La rue des Francs-Bourgeois-Saint-Michel était l'objet d'un litige entre la paroisse Saint-Côme-et-Saint-Damien (angle actuel du boulevard Saint-Michel et de la rue de l'École-de-Médecine) et la paroisse Saint-Sulpice. Il apparaît que Pascal fréquentait Saint-Sulpice, pourtant un peu plus éloigné de chez lui que Saint-Côme-et-Saint-Damien. C'est au retour d'avoir ouï la messe dans cette église que Pascal rencontra une orpheline de 15 ans, qu'il confia à un « bon prêtre » du séminaire (St-Louis ou St-Sulpice ?), mettant tout en usage en vue de son établissement, selon la *Vie de Gilberte*, n°58 (PASCAL, *L'œuvre*, p. 41) :

Il lui arriva une rencontre, environ trois mois avant sa mort, qui en est une preuve bien sensible, et qui fait voir en même temps la grandeur de sa charité. Comme il revenait un jour de la messe de Saint-Sulpice, il vint à lui une jeune fille âgée d'environ quinze ans, fort belle, qui lui demanda l'aumône. Il fut touché de voir cette personne exposée à un danger si évident. Il lui demanda qui elle était, et ce qui l'obligeait de demander ainsi l'aumône ; et ayant su qu'elle était de la campagne, que son père était mort, et que sa mère étant tombée malade, on l'avait portée à l'Hôtel-Dieu ce jour-là même, il crut que Dieu la lui avait envoyée aussitôt qu'elle avait été dans le besoin ; de sorte que dès l'heure même il la mena au séminaire, où il la mit entre les mains d'un bon prêtre à qui il donna de l'argent, et le pria d'en prendre soin, et de la mettre en quelque condition où elle pût recevoir conduite à cause de sa grande jeunesse, et où elle fût en sûreté de sa personne. Et pour le soulager dans ce soin-là, il lui dit qu'il lui enverrait le lendemain une femme pour lui acheter des habits, et tout ce qui serait nécessaire

pour la mettre en état de pouvoir servir une maîtresse. Le lendemain, il lui envoya une femme qui travailla si bien avec ce bon prêtre, qu'après l'avoir fait habiller, ils la mirent dans une très bonne condition. Et ce bon ecclésiastique ayant demandé à cette femme le nom de celui qui faisait cette grande charité, elle lui dit qu'elle n'avait pas charge de le lui dire, mais qu'elle viendrait le voir de temps en temps pour pourvoir avec lui aux besoins de cette jeune fille. Il lui dit sur cela : « Je vous supplie d'obtenir de lui la permission de me dire son nom. Je vous promets que je n'en parlerai jamais durant sa vie ; mais si Dieu permettait qu'il mourût avant moi, j'aurais une grande consolation de publier cette action ; car je la trouve si belle, que je ne puis souffrir qu'elle demeure dans l'oubli. » Ainsi, par cette seule rencontre, ce bon ecclésiastique, sans le connaître, jugeait combien il avait de charité et d'amour pour la pureté.

C'est depuis cette maison que Pascal a aimé les pauvres, au point de l'avoir abandonnée à une famille, pour ne pas exposer sa sœur et, par elle, ses neveux, à la contagion, la variole s'étant déclarée chez ces personnes.

J'aime la pauvreté, parce qu'il [= Jésus-Christ, selon Gilberte] l'a aimée. J'aime les biens, parce qu'ils donnent le moyen d'en assister les misérables. Je garde fidélité à tout le monde. Je [ne] rends point le mal à ceux qui m'en font, mais je leur souhaite une condition pareille à la mienne, où l'on ne reçoit pas de mal ni de bien de la part des hommes. J'essaie d'être juste, véritable, sincère, et fidèle à tous les hommes. Et j'ai une tendresse de cœur pour ceux à qui Dieu m'a uni plus étroitement. Et soit que je sois seul, ou à la vue des hommes, j'ai en toutes mes actions la vue de Dieu, qui les doit juger et à qui je les ai toutes consacrées. Voilà quels sont mes sentiments. Et je bénis tous les jours de ma vie mon Rédempteur, qui les a mis en moi et qui d'un homme plein de faiblesse, de misère, de concupiscence, d'orgueil et d'ambition a fait un homme exempt de tous ces maux par la force de sa grâce, à laquelle toute la gloire en est due, n'ayant de moi que la misère et l'erreur. (S 759)

C. LA SOUFFRANCE DE PASCAL

Cette maison fut celle où Pascal fit l'hommage à Dieu d'une entreprise dont les vestiges nous sont désormais connus sous le titre des *Pensées*.

Elle fut aussi témoin de sa souffrance, et de sa patience à souffrir. Il ne néglige pas la sagesse qu'il tire, comme Montaigne, de la nature et de ses ressources propres :

Quand on se porte bien, on admire comment on pourrait faire si on était malade. Quand on l'est, on prend médecine gaiement : le mal y résout ; on n'a plus les passions et les désirs de divertissements et de promenades que la santé donnait, et qui sont incompatibles avec les nécessités de la maladie. La nature donne alors des passions et des désirs conformes à l'état présent. Il n'y a que les craintes, que nous nous donnons nous-mêmes et non pas la nature, qui nous troublent, parce qu'elles joignent à l'état où nous sommes les passions de l'état où nous ne sommes pas. (S 529)

Il souffrait cependant en chrétien. Gilberte remarque ainsi :

... ses infirmités, continuant toujours sans lui donner un seul moment de relâche, le réduisirent, comme j'ai dit, à ne pouvoir plus travailler et à ne voir quasi personne. Mais si elles l'empêchèrent de servir le public et les particuliers, elles ne furent point inutiles pour lui-même, et ils les a souffertes avec tant de paix et tant de patience, qu'il y a sujet de croire que Dieu a voulu achever par là de le rendre tel qu'il le voulait pour paraître devant lui. (Pascal, *L'œuvre*, Plazenet-Lyraud ed., n°47, p. 37)

[On gagnera la place de la Sorbonne, par la section de la rue de Vaugirard qui n'existe pas du temps de Pascal, qui eût passé par la place St-Michel]

II. A L'UNIVERSITÉ

A. PLACE DE LA SORBONNE

Richelieu avait fait de l'ancien collège de Sorbonne le siège des assemblées de la faculté de théologie. Il avait agrégé deux autres anciens collèges, et fait construire de

nouveaux bâtiments et la chapelle, achevés en 1642 à la mort du cardinal. Il ne reste de ce temps que la chapelle, mais les bâtiments autour de la cour d'honneur sont construits à l'emplacement de la Sorbonne de Richelieu, et dans un style proche. C'est là qu'Arnauld, l'ami de Pascal, fut condamné le 14 janvier puis le 29 janvier 1656, pour avoir rapporté la trahison de saint Pierre au fait que la grâce l'aurait quitté, de sorte qu'il n'avait pu persévéérer dans sa justice. Cela donna le branle à la campagne des *Provinciales*.

2. DEVANT L'ENTRÉE DU COLLÈGE DE CLERMONT

Les agrandissements de la Sorbonne, devenue siège de la nouvelle Université de Paris au XIXe siècle, ont absorbé, pour leur partie méridionale, les îlots constitués par l'ancienne rue des Cordiers, parallèle à l'actuelle rue Cujas, par la rue des Poirées et par la rue Neuve-des-Poirées. La rue des Poirées proprement dite, d'origine médiévale, était parallèle à la rue Saint-Jacques. Elle fut barrée au nord par la construction des bâtiments de la Sorbonne en 1635 quand Richelieu en était proviseur. Cela détermina que l'on traçât la rue Neuve-des-Poirées, qui s'étendait, en retour presque d'équerre, jusqu'à la rue Saint-Jacques, en face de l'endroit où nous trouvons. L'angle formé par la rue des Poirées et la rue Neuve-des-Poirées était exactement à l'angle sud-est de la chapelle de la Sorbonne. C'est dans la rue des Poirées, dans l'auberge à l'enseigne du Roi-David, que Pascal, craignant les poursuites de la police, alla se cacher durant la campagne des *Provinciales*, non loin donc d'une des principales fondations de ses adversaires les jésuites, le collège de Clermont, appelé Louis-le-Grand depuis 1685.

Pascal renonçait ainsi à son confort en faveur de la vérité, éprouvant les rigueurs d'un combat qu'il importe peu de perdre ici bas, la couronne de la victoire étant réservée dans l'éternité.

C'est une étrange et longue guerre que celle où la violence essaie d'opprimer la vérité. Tous les efforts de la violence ne peuvent affaiblir la vérité, et ne servent qu'à la relever davantage. Toutes les lumières de la vérité ne peuvent rien pour arrêter la violence, et ne font que l'irriter encore plus. Quand la force combat la force, la plus puissante détruit la moindre : quand l'on oppose les discours aux discours, ceux qui sont véritables et convaincants confondent et dissipent ceux qui n'ont que la vanité et le mensonge : mais la violence et la vérité ne peuvent rien l'une sur l'autre. Qu'on ne prétende pas de là néanmoins que les choses soient égales : car il y a cette extrême différence, que la violence n'a qu'un cours borné par l'ordre de Dieu, qui en conduit les effets à la gloire de la vérité qu'elle attaque : au lieu que la vérité subsiste éternellement, et triomphe enfin de ses ennemis, parce qu'elle est éternelle et puissante comme Dieu même. (Fin de la XIIe Provinciale)

On citera aussi ce trait fameux d'une lettre à Florin et Gilberte Périer, estimée du printemps 1657, tandis qu'ils se plaignent des insuccès de cette lutte :

Mais quoi ! On agit comme si on avait mission pour faire triompher la vérité, au lieu que nous n'avons mission que pour combattre pour elle. (PASCAL, *L'œuvre*, p. 1525)

III. AU FAUBOURG SAINT-VICTOR

Nous voici à l'emplacement de la maison mortuaire de Pascal, actuel 67, rue du Cardinal-Lemoine. La section de cette rue s'appelait alors rue des Fossés-Saint-Victor. La rue Clovis, tracée sous Napoléon, coupe de manière très visible, actuellement encore, la muraille de Philippe Auguste, que la rue des Fossés-Saint-Victor longeait à l'extérieur de ces remparts, près de la célèbre abbaye dont le domaine est occupé désormais par l'université de Jussieu. La sœur et le beau-frère louaient cet endroit, Gilberte allant rue des Francs-Bourgeois-Saint-Michel soulager son frère pendant l'épreuve de la maladie. Le plus court, pour elle, était d'emprunter la rue Clopin, ouverte un peu en contrebas du collège de Écossais, de prendre la rue d'Arras, qui traversait le domaine de l'actuel ministère de la

Recherche, de gagner la rue des Prêtres, sur le flanc nord de Saint-Etienne-du-Mont sa paroisse, de gagner de là la rue St-Etienne-des-Grés et le passage des Jacobins (rue Cujas), jusqu'à la place Saint-Michel. La crainte de la contagion fait quitter à Pascal son domicile le 29 juin 1662 pour cette maison où il meurt deux mois plus tard, 19 août, à 1 h du matin.

Nous nous recueillons au récit de Gilberte :

Les médecins qui le traitaient voyaient que ses douleurs étaient considérables ; mais parce qu'il avait le pouls fort bon, sans aucune altération ni apparence de fièvre, ils assuraient qu'il n'y avait aucun péril, se servant même de ces mots : « Il n'y a pas la moindre ombre de danger. » Nonobstant ce discours, voyant que la continuation de ses douleurs et de ses grandes veilles l'affaiblissait, dès le quatrième jour de sa colique, et avant même d'être alité, il envoya quérir M. le curé et se confessa. Cela fit du bruit parmi ses amis, et en obligea quelques-uns de le venir voir, tout épouvantés d'appréhension. Les médecins mêmes en furent si surpris, qu'ils ne purent s'empêcher de le témoigner, disant que c'était une marque d'appréhension à quoi ils ne s'attendaient pas de sa part. Mon frère, voyant l'émotion que cela avait causée, en fut fâché et me dit : « J'eusse voulu communier ; mais puisque je vois qu'on est surpris de ma confession, j'aurais peur qu'on ne le fût davantage ; c'est pourquoi il vaut mieux différer. » M. le curé ayant été de cet avis, il ne communia pas. Cependant son mal continuait ; et comme M. le curé le venait voir de temps en temps par visite, il ne perdait pas une de ces occasions pour se confesser, et n'en disait rien, de peur d'effrayer le monde, parce que les médecins assuraient toujours qu'il n'y avait nul danger à sa maladie ; et en effet il y eut quelque diminution en ses douleurs, en sorte qu'il se levait quelquefois dans sa chambre. Elles ne le quittèrent jamais néanmoins tout à fait, et même elles revenaient quelquefois ; et il maigrissait aussi beaucoup, ce qui n'effrayait pas beaucoup les médecins : mais, quoi qu'ils pussent dire, il dit toujours qu'il était en danger, et ne manqua pas de se confesser toutes les fois que M. le curé le venait voir. Il fit même son testament durant ce temps-là, où les pauvres ne furent pas oubliés, et il se fit violence pour ne leur pas donner davantage, car il me dit que si M. Périer eût été à Paris, et qu'il y eût consenti, il aurait disposé de tout son bien en faveur des pauvres ; et enfin il n'avait rien dans l'esprit et dans le cœur que les pauvres, et il me disait quelquefois : « D'où vient que je n'ai jamais rien fait pour les pauvres, quoique j'aie toujours eu un si grand amour pour eux ? » Je lui dis : « C'est que vous n'avez jamais eu assez de bien pour leur donner de grandes assistances. » Et il me répondit : « Puisque je n'avais pas de bien pour leur en donner, je devais leur avoir donné mon temps et ma peine ; c'est à quoi j'ai failli ; et si les médecins disent vrai, et si Dieu permet que je me relève de cette maladie, je suis résolu de n'avoir point d'autre emploi ni point d'autre occupation tout le reste de ma vie que le service des pauvres. » Ce sont les sentiments dans lesquels Dieu l'a pris.

Il joignait à cette ardente charité pendant sa maladie une patience si admirable, qu'il édifiait et surprenait toutes les personnes qui étaient autour de lui ; et il disait à ceux qui lui témoignaient avoir de la peine de voir l'état où il était, que, pour lui, il n'en avait pas, et qu'il appréhendait même de guérir ; et quand on lui en demandait la raison, il disait : « C'est que je connais les dangers de la santé et les avantages de la maladie. » Il disait encore au plus fort de ses douleurs, quand on s'affligeait de les lui voir souffrir : « Ne me plaignez point ; la maladie est l'état naturel des chrétiens, parce qu'on est par là comme on devrait toujours être, dans la souffrance des maux, dans la privation de tous les biens et de tous les plaisirs des sens, exempt de toutes les passions qui travaillent pendant tout le cours de la vie, sans ambition, sans avarice, dans l'attente continue de la mort. N'est-ce pas ainsi que les chrétiens devraient passer la vie ? Et n'est-ce pas un grand bonheur quand on se trouve par nécessité dans l'état où l'on est obligé d'être, et qu'on n'a autre chose à faire qu'à se soumettre humblement et paisiblement ? C'est pourquoi je ne demande autre chose que de prier Dieu qu'il me fasse cette grâce. » Voilà dans quel esprit il endurait tous ses maux.

Il souhaitait beaucoup de communier ; mais les médecins s'y opposaient, disant qu'il ne le pouvait faire à jeun, à moins que de le faire la nuit ; ce qu'il ne trouvait pas à propos de faire sans nécessité, et que pour communier en viatique il fallait être en danger de mort, ce qui ne se trouvant pas en lui, ils ne pouvaient pas lui donner ce conseil. Cette résistance le fâchait ; mais il était contraint d'y céder. Cependant, sa colique continuant toujours, on lui ordonna de boire des eaux, qui en effet le soulagèrent beaucoup : mais au sixième jour de sa boisson, qui était le quatorzième d'août, il sentit un grand étourdissement avec une grande douleur de tête ; et, quoique les médecins ne s'étonnassent pas de cela, et qu'ils l'assurassent que ce n'était que la vapeur des eaux, il ne laissa pas de se confesser, et il demanda avec des instances incroyables qu'on le fit communier, et qu'au nom de Dieu on trouvât moyen de remédier à tous les inconvénients qu'on lui avait allégués jusqu'alors ; et il pressa tant pour cela, qu'une personne qui se trouva présente lui reprocha qu'il avait de l'inquiétude, et qu'il devait se rendre au sentiment de ses amis, qu'il se portait mieux, et qu'il n'avait presque plus de colique, et que, ne lui restant plus qu'une vapeur d'eau, il n'était pas juste qu'il se fit porter le Saint Sacrement ; qu'il

valait mieux différer, pour faire cette action à l'église. Il répondit à cela : « On ne sent pas mon mal, et on y sera trompé ; ma douleur de tête a quelque chose de fort extraordinaire. » Néanmoins, voyant une si grande opposition à son désir, il n'osa plus en parler ; mais il dit : « Puisqu'on ne me veut pas accorder cette grâce, j'y voudrais bien suppléer par quelque bonne œuvre, et ne pouvant pas communier dans le chef, je voudrais bien communier dans ses membres ; et pour cela j'ai pensé d'avoir céans un pauvre malade à qui on rende les mêmes services comme à moi, qu'on prenne une garde exprès, et enfin qu'il n'y ait aucune différence de lui à moi, afin que j'aie cette consolation de savoir qu'il y a un pauvre aussi bien traité que moi, dans la confusion que je souffre de me voir dans la grande abondance de toutes choses où je me vois. Car quand je pense qu'au même temps que je suis si bien, il y a une infinité de pauvres qui sont plus malades que moi, et qui manquent des choses les plus nécessaires, cela me fait une peine que je ne puis supporter, et ainsi je vous prie de demander un malade à M. le curé pour le dessein que j'ai. »

J'envoyai à M. le curé à l'heure même, qui manda qu'il n'y en avait point qui fût en état d'être transporté ; mais qu'il lui donnerait, aussitôt qu'il serait guéri, un moyen d'exercer la charité, en se chargeant d'un vieux homme dont il prendrait soin le reste de sa vie : car M. le curé ne doutait pas alors qu'il ne dût guérir.

Comme il vit qu'il ne pouvait pas avoir un pauvre en sa maison avec lui, il me pria donc de lui faire cette grâce de le faire porter aux Incurables, parce qu'il avait grand désir de mourir en la compagnie des pauvres. Je lui dis que les médecins ne trouvaient pas à propos de le transporter en l'état où il était, ce qui le fâcha beaucoup ; il me fit promettre que, s'il avait un peu de relâche, je lui donnerais cette satisfaction.

Cependant, cette douleur de tête augmentant, il la souffrait toujours comme tous les autres maux, c'est-à-dire sans se plaindre, et une fois, dans le plus fort de sa douleur, le dix-septième d'août, il me pria de faire une consultation ; mais, il entra en même temps en scrupule, et me dit : « Je crains qu'il n'y ait trop de recherche dans cette demande. » Je ne laissai pourtant pas de la faire ; et les médecins lui ordonnèrent de boire du petit lait ; lui assurant toujours qu'il n'y avait nul danger, et que ce n'était que la migraine mêlée avec la vapeur des eaux.

Néanmoins, quoi qu'ils pussent dire, il ne les crut jamais, et me pria d'avoir un ecclésiastique pour passer la nuit auprès de lui ; et moi-même je le trouvai si mal, que je donnai ordre, sans en rien dire, d'apporter des cierges et tout ce qu'il fallait pour le faire communier le lendemain matin.

Ces apprêts ne furent pas inutiles ; mais ils servirent plus tôt que nous n'avions pensé ; car, à environ minuit, il lui prit une convulsion si violente que, quand elle fut passée, nous crûmes qu'il était mort, et nous avions cet extrême déplaisir avec tous les autres, de le voir mourir sans le Saint Sacrement, après l'avoir demandé si souvent avec tant d'insistance. Mais Dieu, qui voulait récompenser un désir si fervent et si juste, suspendit comme par miracle cette convulsion, et lui rendit son jugement entier, comme dans sa parfaite santé ; en sorte que M. le curé, entrant dans sa chambre avec le Saint Sacrement, lui cria : « Voici celui que vous avez tant désiré. » Ces paroles achevèrent de le réveiller ; et comme M. le curé approcha pour lui donner la communion, il fit un effort, et il se leva seul à moitié pour le recevoir avec plus de respect ; et M. le curé l'ayant interrogé, suivant la coutume, sur les principaux mystères de la foi, il répondit distinctement : « Oui, monsieur, je crois tout cela de tout mon cœur. » Ensuite il reçut le saint viatique et l'extrême-onction avec des sentiments si tendres, qu'il en versait des larmes. Il répondit à tout, remercia M. le curé ; et, lorsqu'il le bénit avec le saint ciboire, il dit : « Que Dieu ne m'abandonne jamais ! » Ce qui fut comme ses dernières paroles ; car, après avoir fait son action de grâces, un moment après ses convulsions le reprit, qui ne le quittèrent plus, et qui ne lui laissèrent pas un instant de liberté d'esprit ; elles durèrent jusqu'à sa mort, qui fut vingt-quatre heures après, le dix-neuvième d'août mil six cent soixante-deux, à une heure du matin, âgé de trente-neuf ans et deux mois.

Pascal fut extrémisé par le père Beurier, chanoine de l'abbaye Sainte-Geneviève (actuel lycée Henri IV), abbaye fondatrice de la paroisse Saint-Etienne-du-Mont dont elle gardait la cure, confiée, donc, à ce religieux.

Gilberte, on le voit, est attentive à rapporter les marques que Pascal était averti de l'imminence de sa mort, contre l'avis de tous et même des hommes de l'art. Cela passait pour un indice de sainteté.

IV. À SAINT-ETIENNE-DU-MONT

Pascal y fut inhumé le 21 août 1662, à 10 h du matin, en présence d'un grand concours d'ecclésiastiques.

Sa famille fit rédiger une épitaphe posée sur le sol, qui fut intentionnellement dégradée. Une deuxième fut rédigée, modifiée, pour l'inhumation de sa sœur Gilberte et de son neveu Blaise Périer. Elle fut elle aussi grattée. Vers 1740, le père Guerrier fit rédiger une troisième épitaphe, apposée cette fois sur le mur, et qui est conservée dans cette église. On signale qu'il avait été question, sous la Révolution, de transporter au Panthéon les restes de Pascal et de Racine. Nous traduisons ici cette épitaphe, qui a connu depuis maints déplacements dans cette église (voir PASCAL, *Oeuvres complètes*, Mesnard éd., tome 1, p. 519-529) :

Au pied de cette colonne, sous un tombeau de marbre, repose Blaise Pascal, né à Clermont, fils d'Étienne Pascal, président de la haute cour des aides en Auvergne. Après quelques années passées dans une retraite assez sévère à méditer la loi de Dieu, il finit heureusement et saintement sa vie dans la paix du Christ en l'an 1662, 19 août, âgé de 39 ans. Son amour de la pauvreté et de l'humilité lui eût sans doute fait repousser ces honneurs pour sa tombe : mort, il eût voulu demeurer caché, comme il avait toujours voulu vivre caché. Florin Périer, conseiller à cette même cour des aides, époux très aimant de Gilberte, sœur de Blaise Pascal, ne pouvant céder sur ce point à ses vœux, fit poser cette épitaphe, comme marque de sa tendresse envers lui, et pour porter les chrétiens à remplir envers lui-même et envers le défunt leurs devoir de prière.

Prière de M. Geoffroy de la Dure pour la béatification de Pascal :

Prions.

Seigneur, nous voici devant vous, d'abord, pour vous bénir. Notre premier désir est d'attester que vous êtes le seul vrai Dieu, et qu'il n'y en a pas d'autre, en sorte que nous qui sommes vos créatures, reconnaissons que tout vient de vous, et que tout doit revenir à vous. Nous demandons que votre Nom soit sanctifié par tous les êtres sous et dessus le ciel, et qu'en retour, ce même Nom nous sanctifie dans la vérité, pour que nous vous demeurions des serviteurs fidèles et consciencieux, qui mettent leur gloire à exalter la vôtre, à travers la vie que vous leur avez donnée. Cette vie qui est de vous, Dieu béni, ils vous la rendent puisqu'il est de l'essence de l'amour de ne rien posséder ; et que l'essence de l'amour c'est vous, et que vous avez commandé ce que vous êtes.

Seigneur, vous n'avez rien du menteur. Vous n'êtes pas le Père du mensonge, mais le Père de la vérité, c'est-à-dire le Père du Christ. Or le Christ nous a promis que tout ce qui vous serait prié en ce Nom, vous l'accorderiez. Aussi, vous qui savez ce dont nous avons besoin, vous ne manquerez pas d'ajouter toutes les grâces que nous oublierons de vous formuler et qui seront nécessaires à notre salut ainsi qu'à celui de nos frères.

Seigneur, nous vous remercions pour Blaise Pascal, qui fut inhumé dans la communion à votre Église il y a quelque 350 ans. Sa mémoire nous est chère et utile. Pensant qu'il bénéficie désormais de l'héritage des saints, dans la lumière auprès de vous, nous sollicitons son aide et son appui. Car nous sommes au moins certains qu'il s'est efforcé de vous plaire et de contribuer, par ses talents, à l'avènement du royaume de Dieu, tant et si bien que son exemple nous éclaire et que sa persévérance nous encourage. Que ses lecteurs présents et à venir se laissent pénétrer et oindre de ce qu'il y a de beau, de vrai et de bon dans ses œuvres. Que ce qui parle de vous selon la justice leur soit communiqué et incorporé afin que ceux qui ne vous connaissent pas en viennent à vous chercher et puis à vous connaître ; et que ceux qui vous connaissent et vous ont trouvé depuis le jour où ils vous ont cherché ne cessent pas d'approfondir le mystère de votre Nature et de vos actions.

Ainsi nous vous prions à son intention ; rappelez-vous Seigneur que vous l'avez attiré au point de le convertir par deux fois, et si bien attiré vers les réalités d'en haut qu'il a su vous disposer entièrement son corps, son esprit et son cœur, pour accomplir vos desseins et vos commandements, portant une attention particulière aux plus pauvres et aux plus éloignés de votre Évangile. En demandant sa béatification, nous demandons que soit reconnue, pour votre gloire, la fécondité de son existence terrestre, et que, de cette reconnaissance, jaillisse une fécondité plus grande encore. Nous nous en remettons, Ô Père, tout entiers à votre divine volonté, car c'est à elle que Blaise Pascal lui-même a tant désiré se soumettre, et que nous aimons, pour notre part, de tout notre cœur.

Amen

Demande de l'intercession de la Vierge Marie
Notre Père.

- 1) Pour la vénérable Église : que le Seigneur la protège et que le Saint-Père, les évêques et tous ceux qui la défendent demeurent inébranlables dans la foi. *Je vous salue Marie.*
- 2) Pour que nous soyons toujours plus unis à l'aimable Église et dociles à l'Esprit Saint. *Je vous salue Marie.*
- 3) Pour le clergé et le peuple fidèle, et pour le rayonnement de leurs travaux — notamment intellectuels. *Je vous salue Marie.*
- 4) Pour les catéchumènes : que Dieu notre Seigneur ouvre leur intelligence et leur cœur, les accueille dans Sa miséricorde et les fortifie dans leur chemin vers le baptême. *Je vous salue Marie.*
- 5) Pour notre apostolat : que tous annoncent la joie d'être sauvés, en particulier auprès de ceux qui ne connaissent pas le Dieu de Jésus-Christ. *Je vous salue Marie.*
- 6) Pour la promotion du laïcat au service des nations et de l'Église. *Je vous salue Marie.*
- 7) Pour le bon usage des malades et pour tous nos frères dans l'épreuve. *Je vous salue Marie.*
- 8) Pour les pauvres et pour toutes les œuvres de charité qui viennent à leur secours. *Je vous salue Marie.*
- 9) Pour la fécondité des œuvres de Blaise Pascal. *Je vous salue Marie.*
- 10) Pour la manifestation de la volonté divine à l'endroit de Blaise Pascal et pour qu'un procès de béatification s'ouvre si Dieu le veut. *Je vous salue Marie.*

Gloire au Père.

Saint Jean Baptiste, *priez pour nous.*

Saint Paul, *priez pour nous.*

Saint Augustin, *priez pour nous.*

Saint Athanase, *priez pour nous.*

Saint Bernard de Clairvaux, *priez pour nous.*

Sainte Thérèse d'Ávila et saint François de Sales, *priez pour nous.*

Saint Maxime le Confesseur et sainte Catherine de Sienne, *priez pour nous.*

Sainte Geneviève et sainte Clotilde, *priez pour nous.*

Saint Vincent de Paul et bienheureux Frédéric Ozanam, *priez pour nous.*

Philomène Le Guellec

Notre Dame de Paris, *priez pour nous.*